Mairie de Chenebier

13/11/2018

Informations municipales 05/2018

Site internet : www.chenebier.fr

1) Dégâts dus à la sécheresse

La commune a déposé en Préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse et réhydratation des sols.
Les propriétaires qui constatent des dégâts sur leur propriété peuvent déposer un dossier descriptif avec photos en mairie.

2) Interdiction des feux

En vertu de l'arrêté préfectoral n°70-2018-10-26-009 du 26/10/2018 relatif aux mesures exceptionnelles de prévention des incendies :
« Les feux de camp, l'écobuage, les incinérations de végétaux, chaumes et déchets de récoltes sont interdits en tous lieux du département y compris dans les jardins ou parcs privés .../... ».
L'intégralité de cet arrêté est consultable sur le site de la Préfecture.

3) Dysfonctionnement du réseau d'eau potable

Pour tout problème relatif à l'eau potable (coupure, eau trouble, faible débit...), vous devez vous adresser au Syndicat des Eaux de Champagney – gestionnaire du service.
Tél : 03.84.23.17.92.

4) Déclaration des ruches

Les propriétaires de ruches doivent les déclarer sur le site du ministère de l'agriculture « mesdemarches.agriculture.gouv.fr » entre le 1er septembre et le 31 décembre.
L'intégralité de la circulaire est consultable sur le site de la Préfecture.

5) Vigilance Peste Porcine (PPA) : déclaration des cochons et sangliers.

Extrait de la circulaire du ministère de l'Agriculture (agriculture.gouv.fr) :
« Pour éviter d'introdure la PPA en France et réagir vite en cas de foyer, nous vous demandons de :

- Déclarer vos animaux (site EDE (Etablissement Départemental de l'Elevage))
- Respecter les mesures sanitaires
- Contacter votre vétérinaire si vous suspectez la maladie »

L'intégralité de la circulaire est consultable sur le site du Ministère de l'Agriculture.

6) Restos du Cœur

Inscriptions : au local 16, rue des Prés – 70400 HERICOURT
Le mardi 20 novembre et vendredi 23 novembre de 9 h à 11 h et de 13 h à 16 h.
Distribution : les mardis et vendredis de 13 h à 17 h 30
1e distribution : mardi 27 novembre.